

Logique enfantine

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 30

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



JEUNE PAYSANNE

LIENS ! c'est une jeune fille ! A distance, la confusion est compréhensible ; vue de dos, à peine la distingue-t-on d'un jeune homme. Elle n'a pas d'échasses pour chaussure, de bas ajourés ou couleur chair, de corsage échancré jusqu'au milieu de la poitrine, de chapeau-capote. Un bérêt semblable à celui des chasseurs alpins est planté crânement sur sa tête, un peu en arrière, emprisonnant les cheveux coupés à la garçonne, laissant émerger deux boucles noires, en accroche-cœur, vers les oreilles ; ce qui, ajouté au teint frais et éclatant de pomme d'api, aux yeux candides et à la lèvre souriante, enlève toute hésitation dans la détermination du sexe.

La robe, on ne la distingue guère, parce que cachée sous un tablier enveloppant, à peine cintré à la taille ; on ne perçoit qu'un bord de jupe à la hauteur des jarrets. D'épaisses guêtres brunes avec leur lignée de boutons, des guêtres de laboureur, lui montent aux genoux, et ses lourds souliers campagnards sont capables d'écraser les mottes de terre, de braver le fumier et la boue, et de se moquer des cailloux. Sous cet équipement pittoresque, un air de santé, de jeunesse en fleur et cette fierté naturelle, cette noblesse rustique, qui naissait de la vie au grand air et du libre travail des champs.

Elle a dix-sept ans, ayant « communié » l'an passé ; la taille haute, un peu gauche, comme embarrassée d'elle-même ; en pleine croissance, et qui promet une stature au-dessus de la moyenne ; la démarche dégingandée, avec le pas allongé des montagnards et le pas nonchalant et alourdi des paysans, que la terre semble retenir et qui s'y appuie d'autant plus fortement qu'il veut montrer qu'il en est le possesseur.

Quelle autre allure pourrait-elle avoir, puisqu'elle laboure ? Sur un champ couvert de fumier, où elle risque de glisser à chaque pas, son pied ne doit-il pas s'appliquer largement, fermement, au rythme de l'attelage qu'elle encourage de la voix plus que du fouet ? — « Allons, Marquis ! hue, Grise ! Encore quelques tours et la journée sera finie ! »

Aux courts arrêts, elle les caresse de petites tapes sur le cou, leur passe la main sur le museau qui quête un morceau de pain :

« Je n'en ai plus, dit-elle. Ce soir, vous aurez double ration d'avoine... Et une litière fraîche, épaisse !... »

J'apprends que Marquis, le gaucher, un bai d'âge mûr, est aveugle, et que Grise, sa cadette, son Antigone, a la tentation, chaque fois qu'elle arrive sur le chemin, au bout du sillon, de prendre la direction de la crèche.

Les rênes sont superflues ; elles sont accrochées à la charrue ; le fouet s'y dresse en épouvantail et elle s'en sert pour s'exercer à le faire claquer plus que pour stimuler l'attelage ; elle le manie avec de petits gestes brefs, en cintrant un peu les reins, et en obtient des claquements secs comme celui d'une capsule de pistolet.

C'est ravissant, et je ne puis me rassasier de la suivre des yeux pendant un tour complet. Elle abaisse un soc et relève l'autre d'un bras sûr et avec l'aisance d'un maître laboureur ; elle ne manque ni une entrée ni une sortie, ce qui n'est pas facile, le chemin étant en contre-bas du champ, et les sillons sont réguliers comme les lignes de la portée. La terre soulevée fait-elle mine de résister au versoir, de revenir à sa première position, d'un coup de pied nerveux, bien appliqué, à plat, elle la couche à sa place.

Ah ! la belle jeunesse, la brave fille, qui exerce ainsi son droit d'aïnesse pendant que le frère est encore sur les bancs de l'école, et comme le père, qui pioche là-bas, au bout du champ, doit en être fier ! Elle ne se moque pas mal qu'on dise d'elle : C'est un garçon manqué ! Elle monte à cheval comme les Amazones de la Thrace, mais elle ne fume pas la cigarette ; elle conduit un attelage comme le meilleur cocher, mais ne conduit ni la mode ni la danse ; elle laboure, fauche et moissonne, cuit, porte à manger aux porcs, mais ignore les *five-o'clock* et les *garden-party* ; elle boit du lait et du cidre, se couche tôt, se lève tôt, remplit bien ses journées, et aime de tout son cœur la bonne terre qui nous nourrit et le bon Dieu qui l'a créée.

Et elle porte le beau nom de Marie.

M. Gaillard.

Logique enfantine. — Henri, si je coupe un bifteck en deux, qu'est-ce que j'obtiens ?

— Deux moitiés, je pense.

— En effet, et si je poursuis la même opération, j'obtiens des quarts, et ensuite ?

— Des huitièmes.

— Et puis ?

— Des seizièmes.

— Et encore ?

— Des trente-deuxièmes.

— Ensuite ?

— Ensuite ? eh bien, je pense que vous obtenez un joli hachis de bœuf !

Explication réconfortante. — Chez un petit marchand de comestibles : — Tiens, ce homard n'est pas plus grand que les autres, il est marqué deux francs plus cher.

Le marchand, du ton le plus naturel :

— C'est que celui-là est frais, madame.

A PROPOS DE L'OURS DE BAULMES

LE petit récit du *Conteur* a évoqué l'un de ces souvenirs d'enfance qui se trouvent souvent éloignés de nos pensées, mais sans cesse prêts à surgir d'un passé toujours cher !

Toutefois, l'ours dont je viens rappeler la mémoire fut bien loin de ressembler à celui de Baulmes ainsi que vont le prouver ces lignes :

Un jour, courut dans le village une effrayante nouvelle ! Sur les bords du lac de Neuchâtel un homme avait vu un ours énorme se reposant des fatigues d'un long voyage puisqu'il n'avait pu arriver de son royaume, la montagne, qu'après des heures de marche.

Les autorités s'assemblèrent sur le champ et décrétèrent irrévocablement la mort de la dangereuse bête ; le plus haut gradé, ancien caporal, fut chargé de conduire les hommes valides de la localité et de commander le feu, un feu terrible, capable de tuer tous les ours et en premier lieu celui qui prenait pour son usage personnel, les rives sacrées du lac !

— A l'ours ! à l'ours ! criaient les hommes armés et pris d'une émotion assez intense pour faire dévier tous les coups de carabine !

— A l'ours ! à l'ours ! Mirez bien ! clamait le caporal ; nos vies en dépendent ! à l'ours, à l'ours !

Enfin les armes s'abaissent : tous les regards s'arrêtent, là-bas sur la bête qui n'a pas bronché sous le plomb meurtrier ! Non sans grandes précautions, la bête pouvant n'être que blessée, un peloton s'avance de quelques pas : deux hommes, plus crânes que les autres, hasardent leurs vies et, avec précaution, l'arme rechargée s'approche encore un peu, le regard rivé sur le cadavre de l'ours !...

L'un des hommes crié :

— Ce n'est pas l'ours !

L'autre ajoute :

— C'est la pierre ! la grosse pierre d'où, gamin, nous sautions dans le lac !

Les pères d'aujourd'hui avaient oublié les baïgneurs d'autrefois !

Puis tard, la pierre fut transformée en bassin de fontaine, mais plus souvent qu'ils ne l'eussent souhaité, les hommes de notre village, ont dû entendre les cris moqueurs de : « à l'ours ! à l'ours ! »

C. R.

ROSA

Ç'ETAIT en 1909, à l'école de sous-officiers de la première division en caserne de la Pontaise. Dans cette famille que constitue la « chambrée », il y avait, comme toujours, des enfants sages et des enfants terribles. Les élèves caporaux de la C. 31 ne s'ennuyaient pas. Ceux qui furent de la « classe » n'ont pas oublié le cirque et la ménagerie, les fantaisies de Duboule et la fameuse lanterne magique de Summermatter.

Le carabinier Mellon, dont la lèvre supérieure s'enorgueillissait d'une précoce moustache noire, avait déjà des velléités matrimoniales. Il aimait toutes les femmes, sans exception et, ce qui est pis, il s'imaginait être payé de retour. Pendant ses vingt et un jours, Mellon eut des amourettes innombrables et passagères, mais il lui arriva, à la fin, une aventure assez drôle à laquelle ses camarades ne furent pas étrangers et qui mérite d'être contée.

Trois inséparables amis mangeaient, un soir, les traditionnelles « frites » au restaurant de la Violette. L'un d'eux, qui parcourait la *Feuille d'Avis de Lausanne*, s'écria tout à coup joyusement :

— J'ai trouvé une distraction !

— Laquelle ? demandèrent en riant ses compagnons.

Et le premier lut :

« Mariage !... Jeune fille charmante et bien élevée, désire faire la connaissance d'un jeune homme posé, en vue de promenades. Ecrire « sous » Rosa », au bureau du journal. »

— En fait de distraction, il y a plus mal ! fit l'un.

— Alors... on répond ? proposa le second.

L'on répondit.

Ce fut, en effet, une heure de récréation qui suivit pour nos soldats. Fruit de la collaboration féconde des trois copains, la lettre à Rosa, si elle ne pouvait passer pour un modèle du genre, était cependant fort bien tournée. C'était la lettre d'amour d'un exilé aux Plaines du Loup désireux de se retremper, après l'exercice, dans la douce atmosphère du monde. Le cœur et l'imagination aidant, l'on arriva au bout sans beaucoup de peine, mais, ce fut au moment de signer que l'affaire se présenta sous un jour nouveau du plus comique effet. Les farceurs indiquèrent le nom du carabinier Mellon, leur camarade de chambre.

— C'est le « marchand d'amour » de la section qui va faire une tête quand Rosa lui donnera rendez-vous ! opina le pseudo Mellon en paraphasant son épître.

La soirée s'acheva gaîment et, le lendemain, à la diane, la classe reprit son labeur quotidien.

Rien ne transpara, mais les auteurs de la farce s'arrangèrent pour se trouver sans cesse aux côtés de leur victime, surtout pendant la distribution du courrier. Ils sauvoiraient par avance le plaisir que leur réservait la lettre de Mademoiselle Rosa, la belle inconnue.

Tout se passa selon les prévisions.

Deux jours d'attente s'écoulèrent et la réponse tant espérée vint. Lorsque, au réfectoire, l'ordonnance postale appela le carabinier Mellon, les trois conspirateurs étaient aux aguets. Mellon retourna deux ou trois fois l'enveloppe entre ses doigts en regardant l'écriture, puis il l'ouvrit et se mit à lire. Une expression de stupeur ne tarda pas à se peindre sur son visage qui finit, toutefois, par s'éclaircir d'un sourire indéfinissable. Le futur sous-off, sans dire un mot, mit la lettre dans sa poche et mangea sa soupe en rêvant.

— As-tu reçu de mauvaises nouvelles, tu sembles tout triste ? questionna l'un des mystificateurs.

— Pas précisément ! répondit Mellon avec un visible embarras.

Le même soir, après la déconsignation, Mellon, rasé de frais et parfumé à l'eau de Cologne, descendit la route qui mène à Beaulieu. Malgré sa hâte, il se vit bientôt rejoint par le trio encombant.

— Mellon, viens prendre un bock avec nous !